

NOTE SUR L'EGLISE SAINT-NICOLAS DE BONNEUIL-LES-EAUX (OISE)

Le village de Bonneuil-les-Eaux, jadis dénommé Bonneuil-le-Plessis, occupe une position naturelle dominante, aux confins des départements de l'Oise et de la Somme. Campé, à l'est, au repli d'un abrupt coteau boisé désigné sous le nom de "montagne à galets" ou Siramont, adossé, à l'ouest, à une autre colline boisée dénommée bois Mouton et qui constitue, comme le Siramont, le rebord du plateau, Bonneuil était jadis irrigué par un rû, aujourd'hui tari, qui traversait le village de part en part. C'est aux flancs du bois Mouton, à l'extrémité nord-ouest de la localité, qu'est implantée l'imposante église de ce village.

Le toponyme *Bonoglium* (littéralement "champ de Bonus" ou "champ fécond") apparaît pour la première fois dans l'histoire vers le milieu du IXe s. On ne sait si, dès cette époque, le lieu est pourvu d'un sanctuaire. En revanche, le village apparaît très anciennement pourvu d'aménagements défensifs, ce que confirment tout à la fois la qualification de "Plessis" (lieu fortifié) et les observations archéologiques sur le terrain, mais aussi des traditions historiographiques anciennes, certes sujettes à caution. Comme pour bon nombre de localités du Beauvaisis, c'est le magistrat et historien beauvaisien Pierre Louvet (1569-1646) qui ouvre, avec ses *Antiquitez du païs de Beauvoisis* (1614), la voie de l'investigation historique. Si l'on veut bien suivre ses conclusions, la possession de la terre de *Bonoglium* aurait été rétrocédée, en 850, au comte d'Amiens Angilvin, *missus* de Charles le Chauve, par l'église de cette ville, qui l'aurait elle-même reçue du comte d'Amiens Ingelran ou Enguerrand à une date indéterminée. Ces jalons historiographiques pour le moins suspects sont néanmoins partiellement confirmés par l'Obituaire du Chapitre de la cathédrale d'Amiens qui indique (t.VI, p.135) :

"Obitus Ingelvini comitis qui dedit nobis villas de Fontanis" (Fontaine-Bonneleau, Oise), "de Vacaria" (Lavacquerie, Oise), "de Bonoil" (Bonneuil), "de Dommelier" (Domeliers, Oise), "de Dommorens" (?), toutes localités situées à peu de distance l'une de l'autre "in pago Ambianensi".

L'Obituaire indique clairement que ces villages ont été donnés par Angilvin au Chapitre et non l'inverse et ne fait par ailleurs aucune mention du comte Ingelran.

En revanche, il apparaît beaucoup plus évident que le milieu du XIe s. constitue la période déterminante dans l'organisation territoriale et paroissiale du village de Bonneuil. Mouvant de la seigneurie de Breteuil distante de quelques lieues et dont les premiers seigneurs connus, dénommés Hilduin ou Gilduin, vassaux du comte de Blois et de Chartres, sont mentionnés dans les années 1020-1050, Bonneuil va constituer dès lors l'une des quatre châtellenies du jeune comté de Breteuil, qui sera rattaché à la fin du XIIe s. au comté de Clermont, à la suite du mariage du comte Raoul de Clermont avec Alice de Breteuil. Ce statut particulier de châtellenie témoigne de l'importance topographique, stratégique et territoriale dévolue à ce lieu, situé sur les franges du puissant et redouté comté d'Amiens et à la lisière des diocèses de Beauvais et d'Amiens.

A l'image du chef-lieu comtal, Bonneuil voit s'ériger une motte castrale, qui subsiste aujourd'hui et demeure l'une des plus considérables du département par ses dimensions (environ 30 mètres de hauteur). Adossée au bois Mouton, elle jouxte au sud l'église paroissiale, dont elle est séparée par une rue qui suit vraisemblablement le tracé des fossés de la baillie, selon une configuration somme toute assez classique dans les bourgs et villages castraux. Cette motte, qui présente par ailleurs de notables similitudes avec sa voisine de Breteuil, est

remarquablement conservée : un tertre sommital peu endommagé, des fossés et l'emprise de la basse-cour bien lisibles. Le *castrum* de Bonneuil est cité pour la première fois dans une charte du comte de Breteuil, datée de 1118.

C'est sous la protection tutélaire de cette impressionnante motte que va croître et se développer le "complexe" prioral et paroissial de Bonneuil, suivant une évolution assez semblable à celle du bourg comtal de Breteuil. En effet, le premier comte connu, Gilduin, qui finira ses jours en l'abbaye Saint-Vanne de Verdun, assure à Breteuil le relèvement d'une abbaye bénédictine, "anciennement ruinée", dont il reconstitue et enrichit le temporel. C'est précisément à l'un des premiers abbés de ce monastère, Guillaume Ier, que l'on attribue, en 1059 ou 1060, selon Louis Graves (1843), la fondation du prieuré Saint-Nicolas de Bonneuil, dépendant de l'abbaye Notre-Dame britulienne. Mais aucun document ne vient confirmer ce titre de fondation.

Le douzième siècle nous livre les premiers éléments documentaires sur l'organisation du prieuré et de la paroisse de Bonneuil. En 1118, le comte de Breteuil Valeran Ier, qui avait usurpé la cure de Mormaisons, près de Campremy, la restitue solennellement et en présence du roi Louis VI en personne à l'évêque de Beauvais, Pierre Ier de Dammartin. En contrepartie, il supplie le prélat de bien vouloir concéder cette cure aux religieux de Bonneuil ("canonici Sancti Nicolai de Bonolio") :

"L'evesque de Beauvais accorda volontiers la requestre de Walleran en sorte que, du consentement des chanoines de la cathédrale, il donna cette cure au prieuré de Bonneuil, sauf la justice de l'Eglise de Beauvais et la maison du prestre de la paroisse de Mormaisons", nous dit Robert Wuyard, religieux et historien de l'abbaye de Breteuil, en 1670. Il ajoute que c'est l'abbé de Breteuil Guillaume II qui avait fondé, vers la même époque, ledit prieuré, ce qui peut expliquer peut-être la confusion entretenue par Graves entre les deux abbés Guillaume.

Même si cette attribution de la création du prieuré de Bonneuil à Guillaume II n'est point étayée par des documents d'archives, elle apparaît d'autant plus plausible qu'à cet abbatial, correspondent d'autres fondations priorales relevant de l'abbaye de Breteuil, tels les prieurés Saint-Christophe de Mareuil-Caubert et Saint-Aubin de Harponval (diocèse d'Amiens), fondations rendues possibles grâce aux libéralités du comte Valeran Ier et de seigneurs locaux. En outre, cette éclosion de prieurés est justifiée par l'accroissement très substantiel et continu du temporel de l'abbaye, ce qui n'était pas encore le cas vers 1060. En 1178, un acte confirmatif des biens du monastère de Breteuil fait état de huit prieurés relevant de sa juridiction, parmi lesquels Saint-Nicolas de Bonneuil.

S'il faut, selon toute vraisemblance, assigner au XII^e s. la fondation du prieuré de Bonneuil, l'existence de la paroisse du même village, placée sous le vocable de saint Pierre, est attestée dès 1049 dans la bulle du pape Léon IX confirmant les biens concédés par le comte Gilduin à l'abbaye de Breteuil qui reçoit alors, entre autres biens, "tertiam...partem Ecclesiae et altaris Sancti Petri de Bonolio, cum tertia parte Telonei et banni et latronis et aliarum consuetudinum" ("la tierce partie de l'église et de l'autel Saint-Pierre de Bonneuil, avec la troisième partie du tonlieu, du ban, de la garde et des autres coutumes"). On peut ainsi en conclure que le comte de Breteuil était détenteur, à l'aube du XI^e s., des revenus d'une partie de ce sanctuaire.

Quant aux vestiges de l'église médiévale subsistant encore aujourd'hui (nef, clocher et une partie du choeur) et quelque peu noyés dans les campagnes de reconstruction du XVI^e et de restauration du XIX^e s., on ne peut guère les faire remonter au-delà de la fin du XII^e ou du début du XIII^e s. Certes, en 1613, Pierre Louvet, se fondant sur la charte de Valeran Ier sus-

mentionnée, indique que l'église " a esté bastie environ l'an 1118 par Waleran, comte de Bretheuil", mais cette affirmation apparaît tout à fait fantaisiste. Ce qui est certain, en revanche, c'est que l'enclos prioral, jouxtant au nord l'église paroissiale, a, semble-t-il de tout temps, utilisé celle-ci pour son propre service. D'où la complexité archéologique du monument qui présente en fait deux chœurs, un chœur prioral, dédié à saint Nicolas et implanté dans l'axe du transept, et un chœur paroissial, dédié à Notre-Dame, implanté au sud du chœur prioral, vers le village, et constituant depuis le XIXe s. chapelle collatérale de ce dernier qui est, en outre, flanqué au nord d'une chapelle collatérale, dédiée à la Madeleine. Un document de 1618 mentionne expressément ces dispositions : " Le 6e octobre 1618, a esté porté en terre un corp près de ladite Eglise, à costé du chœur du Prieuré à main droite..."

La nef, très remaniée et en grande partie dénaturée par les réaménagements du XVIe s., du XVIIIe et du XIXe s., doit sans doute au peu de ressources de la fabrique d'avoir préservé sa structure médiévale. L'ensemble, de plan rectangulaire, est constitué de quatre travées et d'une couverture à longs pans et croupe occidentale, dont le curieux raccord sur la façade occidentale n'est sans doute pas antérieur au XVIe s. Les maçonneries de moyen appareil, très remaniées au cours des siècles, notamment lors de la réfection des percements, sont scandées, au droit de chaque travée et des fermes de la charpente, par des contreforts à quatre ressauts faiblement saillants, à l'exception de ceux, plus puissants, qui épaulent la façade. Le glacis inférieur des contreforts se prolonge par un larmier tout au long des murs gouttereaux. Seul élément de décor médiéval subsistant, une frise à deux registres superposés d'étoiles et de rosaces divise horizontalement et à mi-hauteur la façade occidentale, de part et d'autre des traces d'un auvent en charpente aujourd'hui disparu.

Le clocher, implanté à la croisée, conserve son robuste massif de maçonnerie médiéval à deux niveaux séparés par un double cordon mouluré. Ces deux niveaux étaient jadis percés d'ouïes, maintenant obturées, délimitées par de vigoureux arcs en tiers-point. Les faces nord et sud présentent des arcs géminés alors que les faces occidentale et orientale, d'emprise plus modeste, n'en présentent qu'un seul. A l'est, le massif du clocher est presque entièrement dissimulé par la haute toiture XVIe à deux versants (remaniée au XIXe s.) du chœur Saint-Nicolas.

La partie médiévale du chœur Saint-Nicolas, aujourd'hui emprisonnée par les adjonctions des XVIe-XVIIIe s., est établie dans l'axe de la nef et du transept. Très remaniée au XVIe s., elle est composée de deux travées droites, dont le chevet plat en maçonnerie a probablement été remplacé par un essentage en ardoise au moment de la construction de la chapelle absidale, aux XVIe ou XVIIe s. Du chevet initial, il subsiste les deux contreforts à chaperons épaulant l'angle nord-est.

A l'intérieur de l'édifice, dont le couvrement a été intégralement refait au XVIe s., il est bien difficile de lire les dispositions médiévales. Seul le carré du transept a, semble-t-il, conservé ses grandes arcades à double rouleau du XIIIe s. , grandes arcades reposant sur des tailloirs simplement chanfreinés. De même, semble appartenir à cette campagne de construction l'arc triomphal, qui présente un profil en tiers-point particulièrement aigu et qui est délimité de part et d'autre par de puissantes piles destinées à soutenir la face occidentale du massif du clocher. Au nord, cette pile détermine un demi-arc en tiers-point qui s'appuie sur le mur gouttereau septentrional, alors qu'au sud elle dispose d'un espace suffisant pour constituer un arc complet.

On ne sait rien, hélas, de l'évolution du monument et des vicissitudes qu'il a pu subir au cours de la période de récession économique et de troubles politiques qui caractérise les deux

derniers siècles du Moyen Age. Les titres de l'abbaye de Corbie nous apprennent cependant qu'aux XIVe et XVe s., ce monastère perçoit la majeure partie des dîmes de Bonneuil. Une "déclaration" datée de 1331 stipule en effet que l'abbaye de Corbie possède les deux tiers de la dîme, alors que le prieuré de Bonneuil détient l'autre tiers. Au siècle suivant, une sentence arbitrale du 9 juillet 1460 règle "que l'abbaye de Breteuil, à cause dudit prieuré, avait droit à toutes les dîmes sur les terres de certains cantons y désignés, plus sur 14 journaux en 2 pièces appartenant au prieuré, et qu'en tout le surplus elle n'avait que le tiers et l'abbaye de Corbie les deux autres tiers". (Darsy, *Bénéfices de l'Eglise d'Amiens en 1730*, 1870).

Doit-on cependant considérer qu'il s'agit là de l'intégralité des dîmes de la paroisse ou, plus modestement, d'une "branche de dîme", comme le laisse supposer la déclaration des revenus diocésains de 1730 ? On ne sait, mais si l'on s'en tient à la participation financière des plus modestes (environ 10l. annuelles) à laquelle est assujetti le prestigieux monastère pour la réparation du chœur de l'église de Bonneuil à cette même date, il est très vraisemblable de supposer que Corbie ne possède qu'une portion des dîmes du village. Rappelons à ce titre l'extrême fractionnement qui prévaut dès le XIIIe s. et jusqu'à la Révolution dans la perception des dîmes, dont l'une des contreparties majeures est précisément, on le sait, l'entretien, la restauration ou la reconstruction des chœurs, transept et parfois clocher des églises paroissiales. A Bonneuil, si l'abbaye de Breteuil demeure le gros décimateur de la paroisse, on constate que d'autres établissements religieux, tels le chapitre cathédral de Beauvais, y possèdent également des "branches de dîme".

Tout porte à croire par conséquent que le monastère britulien est à l'origine de l'ambitieuse campagne de reconstruction qui empreint l'église de Bonneuil au milieu du XVIe s. Etrangement, et on ne sait pour quelles raisons, cette reconstruction ne concerne pas le chœur prioral, mais bien le chœur paroissial, au sud, dédié à Notre-Dame. Cette importante campagne de travaux semble avoir été précédée, quelque temps auparavant - peut-être dès la fin du XVe s. - par une réédification partielle du chœur, dont témoignent encore aujourd'hui l'élégant réseau à remplage flamboyant avec soufflets et mouchettes de la baie d'axe de la chapelle de la Madeleine et, peut-être également, l'abside à trois pans du chœur prioral. Le remplage flamboyant de la chapelle de la Madeleine est hélas tronqué par une obturation partielle de la baie, consécutive à la mise en place d'un retable au XVIe ou au XVIIe s.

Mais la silhouette actuelle de l'église est en grande partie le fruit des travaux entrepris au milieu du XVIe s. Cette campagne de travaux s'inscrit apparemment dans un contexte général de reconstruction de chœurs, clochers et transepts d'églises relevant de l'abbaye de Breteuil et que signalent encore actuellement, non sans élégance et raffinement, un grand nombre de sanctuaires égrénés au cœur du plateau picard. On peut citer, entre autres édifices, le chœur et le clocher de Vendeuil-Caply (ISMH, 1990), le clocher, daté de 1559, de l'église de Chaussoy-Epagny (ISMH, 1993), le chœur de l'église de Tartigny, daté de 1555, le chœur et le clocher de l'église d'Esquerenoy (vers 1540), le chœur de l'église de Villers-Vicomte ou encore celui de l'église de Saint-André-Farivillers (ISMH, 1992), daté de 1543 et 1555. La plupart de ces édifices, situés à proximité de Bonneuil et dans l'orbite immédiat du monastère britulien, portent les datations sur leurs murailles, parfois avec un certain luxe de précisions (à Saint-André-Farivillers, on trouve l'inscription suivante : "Ce chœur a esté basty l'an 1555" ...), ce qui permet de combler le déficit documentaire qui, souvent, pénalise leur analyse.

Si ces campagnes générales de réédification ne sont certes pas l'apanage de l'abbaye de Breteuil, par ailleurs tombée sous le régime de la commende depuis 1527, et caractérisent une majorité d'églises rurales en Picardie à cette époque, on doit néanmoins constater l'étonnante densité d'ouvrages réalisés en à peine deux décennies, 1540-1560. De même, si de nombreux

sanctuaires font appel aux traditions stylistiques éprouvées de l'art flamboyant, jusque dans les années 1560, en revanche d'autres édifices, plus ambitieux, se réfèrent résolument au vocabulaire architectural et ornemental de la Renaissance.

Le croisillon sud du transept et le chœur Notre-Dame de Bonneuil appartiennent à cette dernière catégorie, à laquelle on peut rattacher également le clocher d'Esquennoy et le chœur de Saint-André-Farivillers. Le croisillon sud, dont la découverte visuelle et la perspective sont particulièrement flattées par un sentier diagonal traversant l'ancien cimetière, constitue le morceau de bravoure de l'ouvrage. Portant la date de 1570, inscrite en un cartouche au-dessus de la porte de la tourelle d'escalier, il se signale au regard par une remarquable rose polylobée à douze lobes, dont l'emprise est délimitée, à l'est, par un contrefort dont le couronnement à "capperon" et les moulurations buticulaires sont de tradition flamboyante, alors qu'à l'ouest, un autre contrefort, qui épaulé la tourelle d'escalier, appartient au répertoire Renaissance, ce que révèle le petit fronton triangulaire sur consoles qui le somme. Ce type de contrefort à fronton triangulaire offre certaines analogies avec ceux qui scandent le chœur de l'église de Saint-André-Farivillers, si ce n'est qu'à Bonneuil l'empreinte de la Renaissance est soulignée avec raffinement par le jeu de petites consoles reposant elles-mêmes sur un entablement rythmé de glyphes.

La rose, qui constitue l'une des spécificités remarquables des aménagements du XVI^e s. pour cette église, s'inscrit dans une très large baie en plein cintre, élégamment moulurée, et dont le registre inférieur est constitué de quatre lancettes en plein cintre séparées de la rose par un cordon mouluré.

Surmontant la grande baie, un bandeau à maigres ressauts, puis un double entablement, soulignent vigoureusement les divisions horizontales. Les deux entablements circonscrivent une frise Renaissance alternant niches à coquille et petits pilastres cannelés à chapiteau toscan. Cette même frise ainsi que le bandeau inférieur à ressauts se prolonge au niveau de la partie sommitale de la tourelle, à ceci près que les niches y sont de très faible profondeur. Ladite tourelle est en outre cantonnée de deux contreforts Renaissance à petit fronton, implantés perpendiculairement. Enfin, le pignon du croisillon est percé de deux oculi entre lesquels s'inscrit un remarquable cadran solaire en pierre sculptée.

L'examen comparatif du profil des contreforts permet de supposer que le chœur Notre-Dame, de facture plus flamboyante que réellement Renaissance, correspond à la campagne de travaux de 1553, si l'on se fie à la date inscrite sur le contrefort oriental de la face sud du transept, qui présente une physionomie similaire à celle des contreforts du chœur (chaperons flamboyants et moulurations prismatiques). Ces contreforts présentent en outre de notables analogies avec ceux de l'église d'Esquennoy toute proche. En revanche, la face méridionale du transept et sa tourelle d'angle, très solidaires tout à la fois architectoniquement et stylistiquement, accusent un vocabulaire Renaissance beaucoup plus résolu, que paraît confirmer la date de 1570, inscrite au-dessus de la porte de la tourelle.

Le chœur Notre-Dame est, pour sa part, formé de deux travées droites - la première plus large que la seconde - et d'une abside à trois pans. L'étude des réseaux des deux premières baies annonce, contrairement aux contreforts, des références stylistiques Renaissance indéniables (remplage ovoïde à écoinçons).

A l'intérieur, les voûtes de ce chœur, constituées de croisées d'ogives à moulurations prismatiques retombant en pénétration en de robustes piles ondulées, semblent corroborer la datation ci-dessus, tout comme leurs admirables clefs pendantes polychromes de proportions

généreuses et portant diverses effigies de saints ainsi qu'un Couronnement de la Vierge, patronne du chœur. Il est à noter que l'ensemble du couvrement de l'église a été également reconstruit, de manière beaucoup plus sobre, au cours du XVI^e s. C'est le cas du chœur prioral et de la chapelle de la Madeleine, dotées du même type de voûtes que le chœur Notre-Dame. C'est aussi le cas de la nef pourvue, comme nombre de nefs de cette période, d'un berceau de charpente rythmé d'entraits et jadis lambrissé. Quant au croisillon sud, voûté à l'instar du chœur, il offre, vers le carré du transept, une grande arcade reposant sur des pilastres Renaissance à chapiteau d'ordre dorique et entablement à glyphes et métope.

Outre cette œuvre architecturale, l'église est alors également enrichie d'un programme complet de vitraux, dont subsistaient encore, à l'aube du XIX^e s., de substantiels vestiges, ce que Graves (1843) signalait laconiquement : "Il y a des verrières remarquables, quoique gâtées". Quant à Leriche-Duflos, dans son *Mémoire sur les vitraux peints de l'arrondissement de Clermont* (1849), il indiquait :

"A Bonneuil, deux fenêtres placées dans une chapelle portant intérieurement, sur une tourelle, la date de 1570, reproduisent diverses scènes de la passion mises en regard d'une troisième représentant le sacrifice d'Abraham où figurent la victime sur le bûcher et un ange retenant le glaive, dominés au ciel par le Père-Eternel coiffé de la tiare et laissant échapper de son sein un faisceau de lumière.

" Ce rapprochement indique nécessairement de la part du peintre verrier l'intention de commenter le Nouveau-Testament par l'ancien, d'expliquer la réalité par le symbole, intention qui eût sans doute été rendue plus frappante, si une quatrième fenêtre placée dans la même chapelle n'avait pas été tellement brisée que toute description et tout commentaire seraient impossibles."

Il ne demeure hélas plus rien aujourd'hui de cet ensemble de verrières. Quant au mobilier du XVI^e s. conçu à la même époque pour l'église, il n'en subsiste que quelques éléments fragmentaires, un Christ de Pitié en pierre polychrome (ISMH, 1989) ainsi que douze statuettes d'apôtres et une Pietà en bois sculpté (ISMH, 1989), nobles et vraisemblables restes d'un retable de la Passion.

L'église a-t-elle subi les conséquences funestes de certains épisodes de la Ligue qui ensanglantèrent le village, notamment lors de l'occupation de celui-ci par les ligueurs beauvaisiens (1591) ? Ce qui est certain, c'est que l'église fait l'objet, au cours des XVII^e et XVIII^e s., de notables transformations. Dès la fin du XVI^e s. ou au XVII^e s., on adjoint au chœur prioral une travée droite et une abside à trois pans, percée de larges baies en tiers-point de style flamboyant. La nef, aux XVII^e et XVIII^e s., reçoit également de nouveaux percements, pour la plupart en tiers-point et de bien sèche facture. Au XVIII^e s. - en 1747, selon Graves qui ne cite pas ses sources - on procède aussi à la reconstruction partielle (pans septentrionaux) de la chapelle de la Madeleine, ainsi qu'à celle de la face nord du croisillon nord du transept, traitée en brique. On peut également dater de cette époque la construction de la sacristie en pierre, accolée au croisillon sud du transept. L'édifice est également bien doté d'embellissements mobiliers, tels la réalisation d'un vitrail pour la rose méridionale offert par la Confrérie du Saint-Sacrement, instituée en 1668 à la suite de l'épidémie de peste qui désola le village, l'exécution de statues comme celles de saint Eloi et de sainte Catherine (ISMH, 1989), enfin la pose de retables aujourd'hui disparus.

En 1690, le prieuré Saint-Nicolas, qui avait été partiellement rebâti au XVI^e s. et qui connaît alors un inexorable déclin, ayant la plus grande partie de ses ressources et de ses religieux, est réuni au Séminaire de Beauvais. Il ne subsiste plus aujourd'hui des bâtiments

prioraux qu'une partie du mur de clôture et le portail (à l'ouest de l'église) que son arc en tiers-point à double rouleau et sa niche trilobée pourraient dater du XIIIe s.

A l'extrême fin du XVIIIe s., les délibérations du chapitre cathédral de Beauvais font état d'une somme de 39 l. payée, entre 1773 et 1776, pour participation aux réparations des chœurs de Bonneuil et d'Esquennoy, et d'une somme de 17l. payée pour le même objet, en 1777 et 1778.

Ces interventions ponctuelles ne peuvent empêcher la dégradation continue de l'église qui, à l'aube du XIXe s., connaît un état de vétusté alarmant. Les couvertures de tuile (nef) et d'ardoise (transept et clocher) ont notamment atteint le dernier degré de délabrement. En 1813, le budget de la fabrique prévoit 291f. pour "couverture de l'église en latte, feuillet, thuile et ardoise, façon comprise". (ADO, série 2 Op). En 1826, la voûte du clocher est détruite par suite de l'effondrement d'une cloche.

Il faut néanmoins attendre 1839-1840 pour que les premiers travaux significatifs puissent être menés à bien. Adjugés à Cyr Baticle, couvreur de tuiles et entrepreneur de bâtiments à Breteuil, pour la somme relativement élevée de 1776fr., ils stipulent notamment que

" le beffroi des cloches beaucoup trop élevé par rapport à sa mauvaise construction, sera démolie, reconstruit et baissé. Cette mesure est d'autant plus urgente que le beffroi est lié à des poutres qui portent sur les murs du clocher, en sorte que le branle des cloches qui les fait aller et revenir, imprime le même mouvement à la maçonnerie qui déjà est lésardée sur plusieurs points. Or pour prévenir toute espèce d'accident, il sera fait une charpente pour supporter et arrêter lesdites poutres et la maçonnerie sera restaurée. L'entablement de la petite tourelle est susceptible d'être réparé. Il y sera fait un comble neuf et le tout sera couvert en ardoises. Seront pareillement couverts en ardoises le toit qui s'étend de la tourelle jusqu'à la nef et en partie celui de la nef au midi, le tout étant dans un état de dépérissement".

L'entrepreneur reprend notamment en sous œuvre 25 m. superficiels de maçonnerie "tant à la partie du nord du clocher qu'à celle du midi, à partir de la naissance des fenêtres ceintrées jusqu'au dessus de l'entablement. La pierre sera prise à la carrière du Bout des Vignes et sera de bonne qualité, sans défauts, saillies à vives arêtes, à lits et à joints carrés et posés par assises en bonne liaison, dont la dernière sera de pâpines de 243 millimètres de hauteur. Le mortier sera composé d'un tiers de chaux et de deux tiers d'argile..." (*Ibidem*)

Ces travaux, achevés en 1840 pour les maçonneries du clocher, sont sans doute notoirement insuffisants puisque, dès 1843, ledit Baticle procède à la reprise de "200 m. de couverture sur la nef, 100m. en tuiles sur le chœur, 25m. d'ardoises au clocher..." (*Ibid.*). Mais surtout, en 1845, l'architecte de l'arrondissement de Clermont, Bellanger, est chargé d'établir un devis "pour les réparations urgentes à faire aux toitures". Celles-ci sont adjugées, moyennant 1041fr., à Josué Candillon, couvreur à Fransures. Les prescriptions portées au devis sont les suivantes :

" La couverture des deux pans, au nord et au sud du chœur Notre-Dame, se trouvant en mauvais état, devra être entièrement refaite sur voliges neuves en bois blanc... fixées avec plusieurs clous sur chaque chevron. Le pan au nord sera en vieilles ardoises à provenir de la démolition des deux pans; celui vers le sud sera en ardoises neuves d'Angers grandes, carrées, fortes. Toutes les ardoises seront posées au tiers de leur hauteur..."

" Recherche sur les autres toitures.

" Pour la réparation des toitures en ardoises, y compris celle du clocher, il sera fait l'emploi d'un mille d'ardoises neuves de même qualité et grandeur que celles existantes..."

" Pour réparer les couvertures en tuiles, on devra faire l'emploi de 500 tuiles neuves..."

Quant au faîtage du chœur Notre-Dame, il est conçu en zinc. (*Ibid.*)

En 1858-1859, un violent conflit oppose le maire au curé au sujet de la maîtrise d'ouvrage des travaux, de leur degré d'urgence respectif et de leur répartition entre la commune et la fabrique. Une lettre adressée par l'abbé Hermand au maire (3 mai 1858) révèle indirectement l'intérêt archéologique que suscite l'église de Bonneuil dès cette époque :

" Vous remarquerez...que le Conseil " de Fabrique " se plaint de ce que vous faites faire ces réparations sans son intervention, que toutes les fois que vous faites travailler à cet édifice, ce n'est généralement pas aux réparations qui vous sont indiquées, et que par conséquent il arrive souvent que les réparations de votre autorité propre ne sont pas les plus importantes ni les plus urgentes; ce fait vient encore de se renouveler ces jours derniers à l'occasion du travail à faire aux cloches; il vous est même arrivé l'année dernière de faire disparaître un contre-fort qui possédait éminemment l'architecture de l'époque où notre église a été construite et vous ne devez pas ignorer pourtant combien les lois s'opposent à de pareilles mutilations..." (*Ibid.*)

Le maire réplique, dans une lettre au sous-préfet, par une attaque en règle contre les travaux dispendieux et jugés inutiles, qui ont été engagés à l'initiative de la fabrique (1er juillet 1858) :

"...toutes les ressources dont elle" (la fabrique) "dispose annuellement, non seulement sont dépensées à des choses d'utilité mais encore à des travaux de luxe parmi lesquels figurent la démolition et la reconstruction à grands frais de l'autel de la Sainte-Vierge, puis les carrelages en marbre exécutés l'année dernière dans le choeur Saint-Nicolas. Ces dépenses extraordinaires, dont la dernière a coûté seule de 12 à 1400 fr., ont été faites sans adjudication préalable et sans en avoir averti le conseil municipal, ce qui est positivement contraire aux lois et décrets qui régissent la matière." (*Ibid.*)

Fort heureusement pour le sanctuaire, maire et curé se réconcilièrent dès 1859 et les travaux purent de nouveau être assurés dans un climat plus serein. A partir de 1867, de nouveaux ouvrages de couverture sont prodigues à l'église : à la toiture de tuiles du versant nord de la nef, on substitue une couverture en ardoises de Fumay, qui porte encore aujourd'hui la date de sa réalisation : 1872.

Dans les années 1880-1905, les deux choeurs et le transept de l'église sont ornés d'une riche parure de vitraux de couleur, pour la plupart historiés, et issus des ateliers de vitrail les plus actifs de la région : Latteux-Bazin au Mesnil-Saint-Firmin, Koch à Beauvais, Bultea-Goulet à Noyon. Parmi ces verrières, qui associent vitrail tableau et vitrail archéologique, on peut citer un saint Benoît et un saint Eloi (ISMH, 1982), ainsi que le Crucifiement de saint Pierre, par Latteux-Bazin (v. 1890), un vitrail de saint Roch, par Koch (v. 1900) ou encore le vitrail rappelant l'institution de la Confrérie du Très Saint-Sacrement par l'évêque de Beauvais, Choart de Buzenval, lorsqu'il vint visiter les pestiférés de Bonneuil et leur prodiguer ses soins, en 1668. Ce vitrail est l'œuvre de Bultea-Goulet et fut offert à l'église par les membres de la confrérie, en 1904.

Réparations urgentes à une voûte qui menace ruine en 1907, recouverture en ardoises d'Angers sur crochets du versant nord du clocher en 1912, nouvelles réparations à la toiture en 1920, reconstitution complète de la charpente et de la couverture du choeur Saint-Nicolas en 1950, à la suite d'un bombardement lors de la dernière guerre, tels sont les principaux jalons des travaux exécutés en l'église au cours de ce siècle. Voici deux ans, des travaux de restauration, mis à l'étude depuis plusieurs années, ont été engagés afin d'assainir l'édifice, dont les fondations sont minées par les ruissellements qui ravinent le coteau, de rétablir une noue défectueuse au niveau du chêneau encaissé séparant les deux choeurs, enfin d'assurer la restauration de la sacristie, étayée depuis plusieurs années. Le coût total de ces travaux

s'élevait, en 1994, à plus d'un million de francs. Quant aux couvertures du monument, particulièrement dégradées en certains endroits ainsi que la zinguerie, elles devraient également justifier une intervention conséquente à court ou moyen terme.

L'église de Bonneuil est l'exemple même de ces sanctuaires ruraux dont la complexité archéologique et architecturale révèle un "vécu" tourmenté et cahotique qui en fait, par là même, tout l'intérêt et le charme. Certes, ce monument a subi de fâcheuses altérations lors de certaines réparations des XVII^e, XVIII^e ou XIX^e s., mais ces altérations, qui perturbent la lisibilité de l'édifice, ne sauraient faire oublier les qualités stylistiques remarquables du croisillon sud, exemple parfaitement maîtrisé du répertoire ornemental de la Renaissance en milieu rural et du chœur Notre-Dame, dont l'organisation architecturale et décorative oscille, comme tel est bien souvent le cas des églises XVI^e du plateau picard, entre la tradition flamboyante et la "modernité" renaissante. Ces considérations, jointes à l'agrément résultant de la volumétrie de cette église, paraissent devoir militer en faveur d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, mesure qui permettrait en outre de surveiller les interventions d'une commune apparemment peu sensibilisée à la qualité de son patrimoine et qui a, d'ores-et-déjà, manifesté son opposition à toute mesure de protection.

J.C. CAPPRONNIER